



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contribution climat-énergie

Question écrite n° 68296

Texte de la question

M. Alain Marc attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la mise en place de la taxe carbone et de son incidence sur les personnes handicapées ou malades, dépendantes d'une véhicule et/ou de l'énergie de leur domicile pour vivre. Il semblerait que cette taxe, et plus précisément la façon dont l'État prévoit de la redistribuer aux plus pauvres, va encore fragiliser la population des personnes dépendantes et à faibles revenus. Il lui demande donc de lui préciser les mesures qui seront prises pour ce type de population, bénéficiaire notamment de l'allocation aux adultes handicapés.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marc](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68296

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 janvier 2010, page 21

Question retirée le : 4 mai 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)